



FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE

Enseignement Secondaire Ordinaire et Spécial

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique - a.s.b.l.

rue Guimard 1, 1040 Bruxelles - Tél. (02)507.07.59 - Fax. (02)507.07.46 - Courriel : fesecc@secec.be

D+ :

des dispositifs

qui "marchent" ...



LE 9^{ème} JOUR

*Le premier jour, Dieu créa l'homme. le deuxième, la femme.
Le troisième, il se rendit compte qu'ils n'étaient pas faits pour
vivre ensemble.*

*Le quatrième jour, Dieu se dit que le monde manquait de
couleurs et il créa des races et des langues différentes.*

*Le cinquième, il décida d'organiser tout cela rationnellement ;
alors il créa des normes, des règlements, des frontières, des
Etats, des nations, des droits de l'Homme et pour couronner le
tout, les Nations-Unies.*

*Le sixième jour, pour mille raisons, Dieu désespéra de la
modernité.*

*Le septième, il passa sa journée à se promener sur Internet
et comprit que tout était différence.*

*Le huitième jour, avec Jaco Vandormael, il fit savoir au
monde qu'il s'occuperait des obèses, des handicapés scolaires,
des femmes plaquées, des enfants abandonnés, des chômeurs de
longue durée, des petits vieux solitaires, des minorités, des
déclassés, .. enfin, des groupes à risques comme on dit au
Royaume de Belgique.*

*Le neuvième jour, Dieu réalisa que le temps était venu de
mettre en place de la « discrimination positive »*

**B. FRANCOIS, La discrimination positive, forme de progressisme
mou, Ed. ANAVLIS, 1996.**



Ce document a été élaboré grâce à la contribution des conseillers pédagogiques diocésains et du service pédagogique de la FESeC.

Si vous souhaitez nous adresser des demandes, nous faire part de vos remarques, contacter l'école qui a mis en place un des dispositifs, ..., vous pouvez entrer directement en contact avec nous en cliquant sur les adresses E-mail qui suivent.

Ce groupe est composé de :

Diocèse de Malines-Bruxelles

av. de l'Eglise Saint-Julien 15 - 1160 Auderghem

02/663.06.56 - Fax : 02/672.07.53

spbw@segec.be

Marie-France HOMERIN

Nicole LEWAHERT

Diocèse de Liège - bd. d'Avroy 17 - 4000 Liège

04/230.57.23 - Fax : 04/230.57.03

mediation_scolaire@caramail.com

Sabine DHONT

Viviane JACQUET

Diocèse de Namur-Lux. - rue de l'Evêché 5 - 5000 Namur

081/25.03.87- Fax : 081/25.03.69

sedess.carrefour@yucom.be

Benoît HITTELET

Diocèse de Tournai - rue des Dominicains 9 - 7000 Mons

065/35.26.96 - Fax : 065/35.13.48

sedess.mons@segec.be

Pierre MATHUES

FESeC - rue Guimard 1 - 1040 Bruxelles

02/507.07.47 - Fax : 02/507.08.53

michel.willem@segec.be

Michel WILLEM

Mise en page du document

Marie-Hélène RENARD



INTRODUCTION	5
Une réflexion majeure	6
Deux idées forces	7
Un constat	9
Deux souhaits	10
"Ce n'est pas une bonne idée"	11
FICHES (de 1 à 34)	
1. Classe pilote	14
2. Classe orientante	16
3. Renforcement de l'équipe des éducateurs "volant" et une assistante sociale mi-temps	17
4. Conseil social	18
5. Projet jeune	19
6. Groupe de besoins au 2ème degré professionnel	20
7. Classe asbl dans un 2DRD	22
8. Epreuve "externe" ou intégrée	23
9. Délégation d'élèves	25
10. Maîtrise du français et méthode de travail	27
11. Classe 2P FOBA	28
12. Semaines "autres" pour le 1er degré	29
13. Semaine "autre pour le 2ème degré	31
14. Classe-entreprise en 5P	33
15. Groupe "Parlons-en"	35
16. Descriptif d'incident	36
17. Elaboration d'un processus d'intervention	37
18. S'exprimer, lire et écrire en français	38
19. Proposition systématique d'une médiation entre élèves en cas de passage à l'acte physique	39
20. La pratique du conseil	40
21. Gestion informatisée au service du suivi des jeunes	41
22. Apprentissage des règles de vie commune par le jeu de société	23. 42
Groupe "Sophrologie"	43
24. Groupe "Ecoute"	44
25. Rappel des règles élémentaires de comportement	45
26. Vers une cohérence dans les interventions face aux incivilités et aux infractions	46
27. Relire nos valeurs pour nourrir nos comportements	47
28. Hiérarchisation de la gravité des faits observables et niveaux d'intervention	48
29. 2 jours en 1B pour bien commencer l'année	49
30. Journée "civilités"	50
31. Clarification - Distinction "Infractions/Incivilités" dans le R.O.I.	51
32. Projet TUC : Travaux d'Utilité Communautaire	53
33. Atelier CLIC (Centre Lecture Information et Culture) et Radio	54
34. Atelier sciences	55



INTRODUCTION

L'objet de ce document, comme son titre l'indique, est de recenser un maximum de dispositifs qui "marchent" en écoles D+, de capitaliser les expériences de terrain et de permettre les transferts d'idées. L'imagination des équipes pédagogiques est grande. Autant en faire profiter les autres ...

Ce document rappelle également les éléments fondateurs de la D+. En effet, les moyens supplémentaires attribués dans ce cadre ne sont pas une fin en soi, mais bien une compensation sociale qui doit permettre aux jeunes des milieux les plus défavorisés d'atteindre les mêmes compétences que les autres et aux enseignants de leur dispenser les mêmes savoirs, ... Un objectif que nous avons tous en tête, mais qui, parfois, nous glisse entre les doigts.

Les quatre objectifs généraux définis pour l'école dans le décret "Missions" sont intimement mêlés. Sortir les jeunes qui fréquentent les écoles D+ de la spirale de l'échec, leur redonner une image positive et valorisante d'eux-mêmes, les remettre debout en leur donnant accès à un maximum de savoir-faire et de savoirs, leur donner réellement la parole, leur apprendre à vivre des relations sereines, sont les tâches à accomplir jour après jour. La socialisation passe par l'apprentissage. Et vice-versa.

Si nous nous référons plus particulièrement à l'article 6 - §4 du décret : "assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale", il s'agit bien là de promouvoir la réussite de tous les élèves et particulièrement de ceux provenant des zones socio-culturelles-économiques défavorisées. La réussite scolaire d'un jeune est encore un levier d'insertion professionnelle et sociale. Les statistiques le prouvent. Les diplômes ne sont plus les clés des portes qu'elles ouvraient mais, sans diplôme, l'exclusion est le plus souvent au bout du chemin.

Les enseignants et les éducateurs des écoles D+, comme les autres sinon davantage, sont obligés de chercher, d'expérimenter. Et souvent, ils le font de manière très intéressante. Faisons-le savoir.

Un des objectifs de notre travail étant bien de favoriser, à terme, la disparition de la connotation négative liée au "label" D+, transformer les pratiques dans toutes les écoles nous semble un passage obligé. Ce document, diffusé aux écoles D+ mais aussi aux autres écoles, via le site internet du SEGEC, devrait donner des idées ...



De nos rencontres avec les acteurs D+, de nos accompagnements en école D+, nous pouvons tirer : 1 réflexion majeure,
2 idées forces,
1 constat et
2 souhaits.

Une REFLEXION MAJEURE

A situation égale, à contexte socio-culturel-économique équivalent, certaines écoles fonctionnent mieux que d'autres. Ce n'est jamais par hasard !
D'autres le disent mieux que nous ...

"Nous savons, grâce surtout aux travaux de DUBET, que les collèges fonctionnant dans le même milieu social, des écoles ayant à peu près le même recrutement, ont des différences de résultats spectaculaires. On pourrait probablement ajouter maintenant que le taux de violence dans les écoles varie considérablement de l'une à l'autre, encore une fois dans le même milieu social et dans la même région. Ce qui signifie qu'aujourd'hui on peut dire au système scolaire, et donc en tout premier lieu aux enseignants : "Vous y pouvez quelque chose, cela dépend en partie de vous, ..." (...)

(...) C'est le système d'enseignement lui-même qui doit prendre en charge cette inégalité pour la réduire de l'intérieur. C'est important parce que c'est l'application de la plus grande découverte récente en sociologie de l'éducation : l'inégalité vient plus de ce qui se passe dans l'école que de la situation de départ (qui compte grosso modo pour un tiers). Autrement dit, l'école est responsable, pour le pire comme pour le meilleur. C'est une transformation fondamentale parce que, depuis 50 ans, on nous a dit, non sans raison et d'une manière utile, que les résultats de l'école dépendent des inégalités à l'entrée ."

TOURAINÉ Alain, "L'école est active, elle crée ou diminue l'inégalité", in Le Monde de l'éducation, juillet-août 2000, p. 50.



Deux IDEES FORCES

Un encadrement renforcé est indispensable : plus d'enseignants, plus d'éducateurs, des assistants sociaux, des infirmières sociales, des médiateurs, Mais le renforcement de ces effectifs sera réellement efficace si, et seulement si,

1. ils forment de véritables équipes pluridisciplinaires sur le terrain

- ⇒ La nécessité du travail en équipe : pour travailler en D+, il convient de ne pas être seul. Ce travail en équipe (professeurs - éducateurs - direction - élèves - autres personnels) et en partenariat (avec les parents, le CPMS, les services de médiation, le monde associatif, les entreprises ...) est indispensable. Il s'agit donc d'appliquer cette idée dans les pratiques et les structures scolaires : coprésence, travail en duo, pédagogie coopérative s'appuyant sur l'entraide entre élèves, conseil de participation, ...
- ⇒ L'implication forte de la direction : superviser la gestion immédiate des problèmes, piloter les équipes, contribuer à la cohésion de l'établissement par le dialogue avec le personnel, les élèves et les parents.
- ⇒ L'indispensable cohérence des adultes dans les prises de décision, en ce qui concerne les pratiques, les actions, les sanctions,
- ⇒ La construction avec les jeunes des règles de vie : pour un climat propice au travail, les règles sont associées à un style d'autorité ferme mais juste.
- ⇒ Les relations avec la famille : un atout dans la scolarisation (e.a. connaître les logiques des familles vis-à-vis de l'école). Il s'agit de réduire la distance qui sépare les diverses cultures familiales de la culture scolaire et, grâce à cela, favoriser les apprentissages et la réussite scolaire des élèves les plus démunis.



2. ces équipes font évoluer leurs manières de travailler

⇒ Pour produire la réussite des jeunes, ces équipes développent quatre compétences professionnelles :

1. **compétence éthique** : être convaincu du

- "tous capables d'apprendre",
- "rien n'est jamais perdu",
- "on n'a pas tout tenté",

2. **compétence didactique** : pratique d'une pédagogie active, différenciée et structurée,

3. **compétence organisationnelle** :

- capacité à gérer des petits et des grands groupes d'élèves,
- capacité à travailler en équipe,

4. **compétence sociale** : capacité à communiquer avec les parents de tout milieu.

⇒ Les dispositifs didactiques tiendront compte des préacquis conatifs⁽¹⁾, cognitifs, culturels (le "déjà-là") des jeunes et ne renonceront pas à les faire accéder à la maîtrise des compétences et savoirs légaux, requis et nécessaires

- à la gestion de leur vie personnelle et sociale,
- à l'appropriation d'un fonds culturel commun,
- à la poursuite d'études,
- à l'insertion dans la vie professionnelle.

L'enseignement a comme mission, en effet, de se mettre à la portée des jeunes pour les amener à se dépasser.

⇒ On adaptera à la diversité des élèves des innovations pédagogiques tendant à promouvoir une école plus juste et plus efficace visant l'égalité des acquis et refusant un système source d'exclusions, de marginalisations.

Ces innovations permettront en effet d'identifier, d'analyser et de résoudre les difficultés scolaires rencontrées par les élèves, notamment de milieux populaires.

⇒ Les dispositifs pédagogiques favoriseront les différentes formes d'expression (orale, écrite bien sûr sans oublier l'expression corporelle, plastique et musicale) des jeunes pour faciliter une meilleure accessibilité aux savoirs et aux compétences.

¹ Conatif : qui tient compte de la disponibilité psychique et de la motivation.



Il est clair que si ces deux idées forces étaient davantage répandues dans toutes les écoles, la dualisation, particulièrement forte dans notre réseau, tendrait à se réduire.

* * * * *

Un CONSTAT

Les enseignants et éducateurs en D+, tout comme ceux qui sont confrontés à un public socio-culturel-économique défavorisé, constituent des équipes éducatives comme les autres mais qui travaillent parfois dans des conditions particulièrement difficiles, mais aussi souvent excitantes du point de vue professionnel.

D'une façon générale, ils sont amenés à être pédagogiquement créateurs. En effet, lorsqu'on travaille dans un établissement D+, il faut non seulement "faire plus" pour répondre aux multiples besoins des élèves, mais il faut "faire autrement". A ce propos, on peut affirmer que les écoles D+ constituent un laboratoire d'innovations qui pourraient profiter à tous les enfants en difficulté, y compris ceux qui sont scolarisés dans les établissements non D+. On pourrait ainsi tendre vers l'objectif de freiner voire d'enrayer le phénomène de la dualisation de l'enseignement en développant "le vouloir, le savoir vivre et travailler ensemble par l'apprentissage" dès l'entrée à l'école. Les compensations en moyens humains et financiers ne peuvent constituer le seul antidote aux inégalités face à l'éducation.

L'école, miroir de la société, est composée d'individus différents qui doivent vivre ensemble, apprendre à s'accepter dans leur diversité sociale, intellectuelle, culturelle, ethnique ou physique, à s'enrichir de leurs apports mutuels. L'hétérogénéité du recrutement social des établissements devrait être recherchée par tous les responsables institutionnels.

Le groupe-classe hétérogène exprime la réalité sociale dans sa diversité. Cela n'empêche pas d'aménager des groupes de besoins, de donner aux uns la possibilité de consolider des apprentissages tandis que les autres les approfondissent voire les dépassent, de travailler sur un mode coopératif, de tutorat entre pairs, d'échange de savoirs, ...

L'école pour tous doit être l'école de chacun.



Deux SOUHAITS

1. ⇒ Mettre en place ou intensifier la mise en place des réseaux diocésains et interdiocésains d'échanges d'idées, de collaborations entre directions, enseignants, éducateurs, ... d'écoles D+.
Ces réseaux pourraient s'étendre aux écoles qui vivent elles aussi, bien que n'étant pas ou plus en D+, la réalité des milieux défavorisés.
Ces réseaux poursuivraient un objectif essentiel : partager l'expertise acquise, les modèles qui ont bien fonctionné tant en matière de réussite scolaire qu'en matière de réussite éducative et ainsi se ressourcer.
2. ⇒ Etablir davantage de liens avec l'accompagnement externe. Les conseillers pédagogiques D+ constituent en effet des ressources qui peuvent aider, entre autres, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des projets D+.

Benoît, Marie-France, Michel, Nicole, Pierre, Sabine, Viviane



"Ce n'est pas une bonne idée"².

"Les idées nouvelles dérangent. Perçues comme un risque de changement, elles suscitent méfiance et inquiétude. Toutes les excuses sont alors bonnes pour les critiquer, les écarter ou les ignorer. En voici quelques exemples recueillis au cours de réunions de travail et où chacun se reconnaîtra. Quand la pensée convergente se met au service de la peur de changer, elle est particulièrement efficace. Voilà le genre de petites phrases "créaticides" que cela peut donner :

 "Ça ne marchera pas
 Nous n'avons pas le temps
Ce n'est pas compris dans le budget
 Ce n'est pas sérieux
 Arrête de déc...
Ce n'est pas dans les règles
 C'est trop cher
 Nous avons déjà essayé
 Cela se fait déjà
 Que penseront les clients ?
Nous en discuterons à un autre moment
Faisons d'abord une étude de marché
Ce marche comme ça depuis 20 ans
 On a toujours fait comme ça
 Fondamentalement, ça...
 Revenons à l'essentiel
On aime bien les gens comme vous
C'est politiquement inacceptable
 Vous n'y songez pas
 J'ai une meilleure idée
Ce n'est pas aussi simple que vous le pensez
 Ça ne résout qu'une partie du problème
 Quand bien même on voudrait le faire...
 C'est techniquement impossible
L'ordinateur n'est pas assez puissant
 Je voudrais bien voir la tête de...
Autant dire qu'on ferme boutique
 Ça prendrait un temps fou
 On n'est pas en Amérique ici

2 DE BRABANDERE L., MIKOLAJCZAK A., "Le plaisir des idées", éd. Dunod, 1998, pp. 59-61.



Il faut être réaliste
Moi, je serais d'accord, mais...
J'ai déjà entendu ça il y a longtemps
On n'est pas au cinéma ici...
Ben, voyons
On ne va pas refaire le monde
Il faut quand même garder l'église au milieu du village
Faut pas rêver
Il n'y a pas de miracle
Ne nous égarons pas
Les gens ne comprendront pas
Les Français pensent que...
Gardons les pieds sur terre
Nous ne sommes pas un laboratoire
Ça nous écarte du sujet
Il n'en sortira rien
Un peu de bon sens
Et tant qu'on y est, pourquoi pas alors...
Formons un comité
Ce n'est pas notre problème
Cela ne nous concerne pas
Ils penseront que nous sommes farfelus
Attendons voir
Il n'y a pas trente-six solutions
Avec des "si", on mettrait Paris dans une bouteille
Mettons-le par écrit
On l'a déjà dit tout à l'heure
Le syndicat va hurler
Je ne vois pas le rapport
Ça ne fait pas partie du plan
Ce n'est pas en ligne avec la stratégie
Ce n'est pas notre métier
Ça donnera plus de travail
C'est trop tôt
C'est trop tard
Ça va choquer
Ce n'est peut-être pas idiot mais...
Ça, c'est une bonne idée !
Je ne suis pas spécialiste, mais...
Qui trop embrasse, mal étreint
Trop académique



Le seul problème avec ça, c'est que...
On vous voit venir
Ce serait un bon sujet pour une autre réunion
Il n'y a que 24 heures dans une journée
Parler c'est facile
Vous avez lu ma note ?
J'ai déjà entendu ça mille fois
Vous avez raison, mais...
etc."

Toutes ces petites phrases ne sont jamais que des synonymes de "F... moi la paix avec vos histoires".

Plutôt que de laisser mourir les idées nouvelles par manque de curiosité et d'audace, le chef d'entreprise doit leur réserver accueil et attention. Car tout comme il n'existe pas d'idée bonne du premier coup, il n'y a aucune idée mauvaise à 100 %. Rejeter une idée soi-disant mauvaise, c'est perdre le petit quelque chose de bon qu'elle contient malgré tout."



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Elèves en décrochage qui dérangent les cours et l'apprentissage d'élèves plus "scolaires"			
DISPOSITIF : Classe pilote (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place, en cours d'année, d'un groupe qui rassemble les élèves en décrochage au 2^e degré. ◆ Horaire similaire aux autres classes. ◆ Contenu des cours orienté sur la remotivation des élèves par le sens. ◆ Deux enseignants en classe tout le temps. ◆ Le matin, travail à l'école et l'après-midi, travail à l'extérieur: stages, activités sportives, activités pédagogiques variées (18 heures à l'école et 10 heures à l'extérieur). Nombreux contacts avec d'autres structures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Deux profs en classe en même temps. - Travail de coordination très important (réunions hebdomadaires) en vue de se donner des outils pour travailler avec ces élèves et de rechercher des thèmes porteurs. - Encadrement de cette classe par des enseignants et éducateurs volontaires à qui l'école apporte un soutien logistique important. - Encadrement par un très petit nombre d'enseignants (4) et par un seul éducateur qui se tiennent et se coordonnent tout au long de l'année. Ces différents adultes abordent l'ensemble des disciplines, ce qui nécessite communication, solidarité, polyvalence. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail par projet. ➤ Travail sur la motivation et le projet personnel d'orientation. ➤ Travail à la demande des jeunes, à partir de leurs besoins, de leur rapport au savoir, ... ➤ Travail individualisé et entretiens individuels. ➤ Mise en place de parrainage entre élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Il faut des professeurs qui acceptent de travailler ensemble et qui se libèrent de la contrainte "programme" pour se centrer sur les jeunes. ❖ Un élève ne choisit pas d'être ou de ne pas être dans la classe-pilote. ❖ La direction informe les parents concernés. ❖ Des écueils : <ul style="list-style-type: none"> - La création de ce groupe homogène a pour effet d'abaisser le seuil de tolérance des enseignants vis-à-vis des autres élèves. - Difficulté de ramener ces élèves dans leur classe une fois que le transit par ce groupe n'est plus jugé nécessaire par les enseignants de la classe pilote. - Difficile de ne pas stigmatiser ces élèves comme "les plus difficiles de l'école"...Une réponse a été de rendre le travail dans cette classe visible par les autres classes, les autres élèves, pour éviter son isolement.



			<p>❖ Des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation même de cette classe pilote, qui a permis la pacification des autres classes, n'entraîne-t-elle pas, dans celles-ci, le maintien d'un mode d'apprentissage inadéquat mais moins questionné ? - L'appartenance à la classe pilote n'amène-t-elle pas certains élèves à correspondre plus encore à l'étiquette quelque peu négative qu'ils ont acquise ? - Quel lien y a-t-il entre "difficultés comportementales" et "difficultés d'apprentissage" ? - Comment vivre un groupe homogène sans le stigmatiser par rapport au critère qui a amené sa constitution ?
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Élèves plus épanouis, plus souriants, moins timides, moins coincés, plus curieux. Peu de crises de colère, peu de débordement. → Les élèves se sont responsabilisés. Ils étaient présents, réguliers. Ils se sont mis à venir plus volontiers à l'école. → Nombreuses réussites d'année en fin juin. → Il n'y a pas eu de réintégration dans la classe de départ (trop difficile pour l'élève et pour la classe d'origine -tant pour les professeurs que pour le groupe d'élèves-) → Malgré les effets positifs sur la réussite des élèves, l'école n'a pas institué cette structure étant donné les effets négatifs et les questions qu'elle pose. Il s'agit sans doute d'une structure à envisager de manière transitoire, en situation de crise. 			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Elèves sans réel projet lié à l'option dans laquelle ils sont inscrits			
DISPOSITIF : Classe orientante (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans le cadre d'un 2DRD avec le programme "éducation au choix scolaire et professionnel". ◆ Classe de 3P. ◆ Elèves rassemblés en un groupe dont l'horaire sera modifié (stages) 	- Grille de 3P aménagée.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail par projet. ➤ Travail sur la motivation et le projet personnel d'orientation. ➤ Stages dans d'autres écoles afin de voir d'autres types d'enseignement et affiner le projet d'orientation. ➤ Faire le point avec les élèves sur le choix d'orientation et soutenir les élèves en recherche, ➤ Aboutir à une production collective. ➤ Travail en lien avec le représentant du CPMS attaché à l'école. 	
EFFETS :			
<p>→ Orientation positive des élèves en fin d'année:</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix d'une autre école pour certains élèves, - choix du maintien de l'inscription dans l'option pour d'autres (au moins jusqu'en fin de degré), - développement d'une confiance en soi chez de nombreux élèves, - développement d'une relation positive avec les enseignants, - développement d'attitudes de solidarité entre élèves, - pour deux élèves primo-arrivants, progrès très importants en français (prise de parole et expression écrite). <p>→ Meilleure réussite que ce que la situation permettait de le prévoir : les élèves ont retrouvé du sens à ce qu'ils faisaient et ont retrouvé du courage.</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Prévention offensive vis-à-vis de situations de violence, agressivité, déstructuration des jeunes Prévention qui se met en place avant l'apparition du phénomène en opposition avec la prévention défensive qui se met en place après l'apparition du phénomène.			
DISPOSITIF : Renforcement de l'équipe des éducateurs par un éducateur "volant" et une assistante sociale mi-temps (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ 3 éducateurs répartis par aile du bâtiment ou étage + 1 éducateur "volant" (qui couvre les indisponibilités des autres) ◆ Équipe des éducateurs coordonnée par la sous-direction. ◆ AS (assistante sociale) mi-temps attachée à l'école - en contact avec les familles (toutes celles des élèves du 1^e degré au moins). ◆ Présence importante sur le terrain. ◆ Ce sont prioritairement les enseignants qui surveillent les classes de leurs collègues absents. Les éducateurs ne le font que si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de coordination (au moins 1 heure 1 fois par semaine). - 1 local par éducateur à l'étage dont il a la responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'AS participe à tous les conseils de classe du 1^e degré (lien de l'éducatif et du pédagogique). ➤ Les éducateurs sont présents aux conseils de classe des classes dont ils sont responsables ➤ Présence de l'assistante sociale aux réunions hebdomadaires des éducateurs. ➤ L'assistante sociale suit les jeunes et fait le lien avec les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 4 éducateurs qui sont d'accord sur les méthodes éducatives.
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Meilleure connaissance des élèves et de leurs familles. → Suivi plus efficace des absences et difficultés comportementales en partenariat avec les familles. 			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Difficulté des familles de faire face aux frais scolaires			
DISPOSITIF : Conseil social (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Prêt ou don d'argent pour le paiement des frais scolaires. ◆ Un groupe d'anciens professeurs gère une somme définie par l'Institution, prélevée sur le budget de l'école. ◆ Un élève qui ne peut payer ses frais scolaires en parle à son titulaire. Contact est pris avec les parents. Si aucune solution ne peut être trouvée hors école, avec l'aide de l'assistante sociale (CPAS,...), le conseil social intervient. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une somme de départ chaque année (\pm 100.000 F pour 300 élèves). - Bénévolat de professeurs retraités qui gèrent le budget. - Une aide dans l'examen des cas et des aides extérieures éventuellement possibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion de l'étalement du remboursement. ➤ Assurance de la confidentialité. ➤ Tact dans les entretiens menés par l'AS. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Difficulté de ne pas être "pigeon". ❖ Nécessité d'un suivi des familles. ❖ Difficulté, pour certaines familles, de dire leur embarras financier. ❖ Il serait peut-être intéressant que le budget soit géré par des personnes extérieures à l'établissement.
EFFETS :			
→ Permet à tous les élèves de prendre part aux voyages ou activités organisées en dehors de l'école.			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Signes de "décrochage"			
DISPOSITIF : Projet jeune (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Entretiens ponctuels de soutien par rapport aux apprentissages (remédiation, réflexion sur l'orientation scolaire ou sur le projet du jeune concerné...) et/ou par rapport aux comportements. ◆ Ces entretiens sont réalisés par les membres de l'équipe éducative chargés de la dynamique "projet jeune", les sous-directions, la direction ou le membre du CPMS. ◆ Ces entretiens ont lieu tant durant les cours qu'en dehors du temps de classe. 	<p>- 10h NTPP pour le coordinateur du projet + 1h NTPP par titulaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le tiers est parfois une personne-ressource extérieure. ➤ Ces temps d'accompagnement sont tantôt individuels (entretiens), tantôt collectifs (conseil de tous). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ces entretiens se font à la demande de l'élève ou d'un professeur, à la suite de l'exclusion d'un cours, à la suite d'un rapport d'incident* mentionné par un professeur, à la suite d'un constat réalisé par le conseil de classe... ❖ Ces entretiens sont des occasions de médiation entre l'élève et l'apprentissage, l'élève et un professeur, l'élève et l'école, ... <p>*Voir fiche N°16 "Descriptif d'incident (Liège)".</p>
EFFETS :			
→ Ces temps permettent à l'élève de se retrouver, de se sentir écouté et respecté, de donner du sens à ce qu'il vit.			
REMARQUES :			
→ Si un médiateur est affecté à l'école, il est clair qu'il doit prioritairement entrer dans ce type de dispositif.			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Différences dans les rythmes d'apprentissage			
DISPOSITIF : Groupe de besoins au 2ème degré professionnel (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Groupes rassemblant des élèves d'âges différents mais confrontés aux mêmes difficultés à un moment de leur apprentissage. ◆ Regroupement de deux classes, là où les enseignants le souhaitent. ◆ Possibilité d'adjoindre un enseignant supplémentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un travail d'équipe indispensable pour se coordonner, développer des stratégies communes. Possibilité de travailler en coordination (mardi matin de 8h30 à 10h00) ou à d'autres moments du trimestre suivant les demandes. - NTPP pour l'enseignant supplémentaire. - Limiter le nombre d'enseignants dans le degré en donnant un maximum de cours à un nombre minimal de personnes. - Mêmes enseignants en 3^{ème} et 4^{ème} dans la même option. - Installer un soutien des enseignants en organisant, suivant les demandes, des temps d'intervision, des rencontres d'enseignants d'autres écoles, ... (notamment avec les concours du service pédagogique diocésain,). - Installer un soutien individuel des enseignants en les accompagnant dans leurs démarches individuelles (soutien professionnel) et/ou en les accompagnant dans leurs démarches collectives (avec un professeur référent). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le regroupement de deux classes, là où les enseignants le souhaitent, permet de travailler à deux, de réaliser auprès des élèves des apports et des soutiens complémentaires, de les confronter à des "rapports aux savoirs" différents chez les adultes également. Ceci est d'autant plus vrai quand un 3^{ème} enseignant se joint au travail. ➤ Cours modulaires. ➤ Aborder certaines matières sous des approches différentes mais complémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ce dispositif permet de <ul style="list-style-type: none"> - prendre en compte chaque élève et l'aider à développer au mieux ses compétences au rythme qui lui convient, - réfléchir et mettre en place des "rituels" qui ont un sens pour les élèves et les professeurs concernés, - construire les outils les plus pertinents en rapport avec les réalités vécues (bulletin et documents d'évaluation comme outils d'apprentissage).
EFFETS :			



→ Ce dispositif permet à chaque élève de poursuivre des apprentissages sans que tous ces apprentissages ne se réalisent par tous les élèves au même moment dans la classe.

Il tient compte de la situation individuelle de chaque élève au début de l'apprentissage, mais également de ce qu'il a comme projet, de ce qu'il a comme hésitations quant à ce qu'il "aime", de ce qu'il trouve intéressant pour lui, maintenant ou plus tard.

Les problèmes de comportement sont moins fréquents car les élèves se sentent soutenus dans leurs difficultés et sont donc plus motivés.



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Perte de sens des apprentissages			
DISPOSITIF : Classe asbl dans un 2DRD (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Une classe de 3P et une classe de 4P sont encadrées par la même équipe pédagogique. ◆ Les enseignants interviennent dans les deux classes, tantôt en regroupant les élèves par classe d'âge, tantôt en les regroupant par besoins spécifiques. ◆ Les enseignants se coordonnent abondamment (moments de concertation n parallèle). ◆ Volonté de travailler à deux en classe à certains moments. ◆ Classes constituées en asbl et ayant défini un objet de production en accord avec le projet d'établissement de l'école : réaliser le secrétariat d'une asbl, réaliser des travaux pour l'école (rapports, envoi de documents, gestion d'une vidéothèque...), ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Horaire qui permet des parallélismes de classes pour certains cours. - Temps de concertation pour les enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'inscrire dans le deuxième degré à rythme différencié et en particulier, insister sur le respect du rythme de chacun, la maîtrise par l'élève de son parcours d'apprentissage, le décloisonnement des cours et l'apprentissage de la socialisation et de la citoyenneté. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - permettre l'acquisition des compétences attendues en fin d'année et en fin de degré, - apprendre à l'élève à entreprendre, à se confronter aux difficultés qu'il rencontre, à poursuivre son investissement, - développer les compétences à partir de besoins réels (rigueur non parce que le professeur en parle mais parce que la réalisation souhaitée l'impose). - proposer des apprentissages qui ont une valeur, un sens, du "goût", - développer une structure démocratique de gestion et de fonctionnement de la classe, - développer des compétences de coopération et de solidarité, - développer les liens école-extérieur.
EFFETS :			
<p>→ Nécessité de développer des contacts avec des asbl ou d'autres organismes extérieurs à l'école (confrontation à la réalité), Objets de travail pertinents : vidéothèque et réalisation de demandes de type asbl. Réalisations concrètes satisfaisantes.</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Disparité dans les évaluations certificatives			
DISPOSITIF : Epreuve "externe" ou intégrée (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<p>♦ Cours généraux (1er et 2ème degrés) : épreuve "externe". Les enseignants ont rédigé 3 épreuves de fin de degré pour chaque discipline. L'une, tirée au sort, servira de référence tout au long de l'apprentissage. Une des deux autres, tirée au sort également (en fin d'année), servira d'épreuve de fin de degré.</p>	<p>- Du temps, en début d'année, pour rédiger les trois épreuves en se mettant d'accord sur les compétences à évaluer et la manière de les évaluer.</p>	<p>➤ Epreuves inspirées des épreuves de la "Cellule évaluation" (1^{er} degré).</p>	<p>❖ Permet aux enseignants et aux étudiants de savoir exactement vers quoi ils doivent aller, tout en évitant le bachotage.</p> <p>❖ Tous les professeurs du degré participent à la correction des épreuves sans corriger ce qui les concerne directement.</p> <p>❖ Volonté de globaliser les choses dans l'évaluation finale.</p>
<p>♦ Cours d'option (2ème degré) : épreuve intégrée. Réalisation pratique, au cours du 3ème trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour l'option "travaux de bureau" : épreuve de mini-bureau - pour l'option "services sociaux" : réalisation d'un repas (accueil, décoration de la table, repas lui-même ...). 	<p>- Une journée complète où tous les professeurs sont retirés de leurs cours pour corriger l'épreuve.</p>	<p>➤ Epreuves qui font appel aux différents apprentissages réalisés dans le cadre de l'option sur le degré.</p>	<p>❖ Tous les professeurs de degré participent à la correction des épreuves sans corriger ce qui les concerne directement</p> <p>❖ Epreuves transdisciplinaires.</p> <p>❖ Epreuve de l'option "services sociaux" évaluée par les clients (extérieurs à l'école).</p>



EFFETS :

Epreuve "externe" :

→ Amène les enseignants, dès le début du degré, à envisager de manière très concrète les objectifs du degré.

Permet une coordination disciplinaire.

Permet une cohérence dans le degré.

Donne à tous une référence commune stable et définie.

Rassure les élèves en donnant des balises claires à un public qui, plus qu'un autre, a besoin de repères.

Rassure les enseignants en assurant une forme d'objectivité par rapport aux objectifs.

Epreuve intégrée :

Permet une cohérence dans le degré.

Permet une globalisation de l'évaluation par l'approche transdisciplinaire.



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Souci de développer la citoyenneté au sein de l'école			
DISPOSITIF : Délégation d'élèves (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les élèves du 3^{ème} degré et un professeur organisent la mise en place du système de délégation de l'année scolaire : élections, animation des réunions, rédaction des rapports, accompagnement des élèves délégués des classes des premier et deuxième degrés professionnels. ◆ Les élèves-délégués de chaque classe participent à la partie collective des conseils de classe de Toussaint et de Carnaval. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une personne-ressource qui veille à l'organisation de réunions de délégués et les conduit. - Utiliser les cours de Droit, de Sc. Humaines et de Religion pour outiller les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travailler avec eux les questions liées au système des délégués dans l'école et au système de représentation dans la société. ➤ Former les élèves aînés pour qu'ils deviennent à leur tour les informateurs, les aidants pour les plus jeunes. ➤ Permettre aux élèves aînés d'acquérir des outils d'analyse, d'expression, de compréhension à partir du système de délégation. ➤ Prise en charge du secrétariat, du fil conducteur, de la démarche de délégation par le groupe d'élèves aînés. ➤ Travail préliminaire à la mise en place du système de délégation : 15 professeurs + une équipe du CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle) ont formulé le projet pour l'école, défini les champs négociables, ... 	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Informer tous les élèves sur le système de participation à la vie de l'Institution (système de délégués). ❖ Lier les principes de la délégation à l'école aux questions de la citoyenneté (être actif dans la société, agir sur l'environnement...).
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Certains élèves aînés ont appris à s'exprimer devant un groupe d'inconnus, ont appris à lier des contacts avec d'autres élèves. → Certains élèves aînés vivent cette action comme un risque en termes de responsabilité et/ou d'image personnelle et ont refusé de s'impliquer. → Certains élèves ont vu s'éclairer leur projet personnel. → Le système de délégation s'installe petit à petit. Des projets se mènent. 			
REMARQUES :			



- Ce dispositif peut être mis en place par souci de formation à la participation démocratique car il répond à l'un des objectifs généraux des écoles tels qu'ils sont définis dans le Décret "Missions" : l'apprentissage et le développement de la citoyenneté.
- Pièges à éviter : voir ce dispositif comme un simple moyen de lutter contre le manque d'implication des élèves, en faire un "projet des adultes pour les jeunes". Il s'agit bien d'aider le jeune à devenir un acteur à part entière dans l'institution scolaire.
- A travers ce dispositif, il y a un enjeu de taille : la transformation des rapports humains dans la vie quotidienne à l'école.



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Difficulté de maîtrise du français et de méthode d'organisation des élèves du 1er degré			
DISPOSITIF : Maîtrise du français et méthode de travail (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût <small>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)</small>	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Etudes dirigées et ciblées de 16h30 à 17h45 trois fois par semaine. ◆ Des petits groupes (5 ou 6 élèves pour un enseignant). ◆ Travail ciblé en fonction des besoins identifiés dans les cours pour et par les différents élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - NTPP pour l'organisation des temps de travail. - Des enseignants qui acceptent du travail "décalé". - Des temps de coordination (quel élève va chez qui, pour quoi ?). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail de la maîtrise de la langue française et, en parallèle, de l'organisation du travail individuel. ➤ Utilisation de l'outil Elmo ➤ La démarche s'appuie sur l'écoute des situations socio-affectives de l'élève. Elle renforce ainsi son adhésion au travail entrepris. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nécessité d'évaluer les résultats de ce travail sur deux plans : <ul style="list-style-type: none"> - réconciliation de l'élève avec les disciplines et l'école, - résultats obtenus dans les contrôles et bilans.
EFFETS :			
<p>→ Identification d'un cadre de travail pour et par les élèves. Réconciliation de l'élève avec les matières. Travail personnel plus efficace. Apprentissage progressif par l'élève d'une méthode d'organisation personnelle.</p>			
REMARQUES :			
<p>→ Pour un aperçu de différentes méthodes pour l'apprentissage et la maîtrise du français (langue étrangère ou seconde), voir fiche n° 18 "S'exprimer, lire et écrire en français" (Liège).</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Absentéisme et retards			
DISPOSITIF : Classe 2P FOBA (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Retards : lutte acharnée avec mesures coercitives. ♦ Absences : <ul style="list-style-type: none"> - suivi rigoureux : un éducateur encode les retards et absences, contact immédiat avec les parents, sanctions prévues; - remotivation des élèves par une pédagogie du projet; - resserrement des équipes pédagogiques; - travail individuel de la médiatrice avec les élèves en décrochage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel PROSEC (absences et retards). - Médiatrice. - Une équipe de professeurs prêts à se mettre en projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pédagogie du projet. ➤ Mise en projet d'une équipe éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Difficulté à suivre pour les éducateurs : trop de "cas", trop de tâches. ❖ Recherche de mesures préventives pour lutter contre les retards.
EFFETS :			
<p>→ Absentéisme : légère amélioration, mais le chemin est encore long !</p> <p>→ Ponctualité : lutte incessante contre une vingtaine d'irréductibles retardataires.</p>			
REMARQUES :			
<p>→ Le travail de la médiatrice est essentiel.</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Souci d'accueillir les élèves en début d'année			
DISPOSITIF : Semaines "autres" pour le 1er degré (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<p>◆ Deux fois 9 temps d'activités organisés sur une semaine, certains par classes, d'autres par groupes mélangés. L'organisation permettait aux élèves de passer d'une activité à l'autre.</p> <p>◆ <u>Première semaine</u> : organisée par les profs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un rallye musée, - une matinée sportive, - une activité "bois", - une série d'ateliers : bricolage, jeux de société, peinture, cuisine, cinq sens, ... <p>Cette semaine s'est clôturée par l'évaluation par chaque classe de ce qu'ils ont vécu, évaluation présentée sous forme d'un petit spectacle.</p> <p><u>Deuxième semaine</u> (3 mois plus tard): organisée par les élèves (aidés des profs) : chaque classe a organisé une activité à l'intention d'un autre groupe d'élèves (mélangés). Chaque élève a participé à deux activités préparées par d'autres et à une série d'activités "autres" (sport, loisir, culture, visite).</p>	<p>- Nombre de classes concernées : 6.</p> <p>- Nombre de professeurs : 15.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer diverses activités à réaliser en groupes mélangés (élèves des différentes classes). ➤ proposer des activités variées portées par l'ensemble des enseignants. ➤ lors de la deuxième semaine, faire construire des activités par des élèves à l'intention d'autres élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Objectif : permettre aux élèves de vivre "autre chose", de faire des apprentissages sous une autre approche. ❖ Les autres degrés sont peu désorganisés, la majorité des enseignants du 1er degré ne donnant pas cours dans les autres degrés.
EFFETS :			
<p>→ Les enseignants ont eu beaucoup de plaisir à travailler de cette façon, à faire d'autres activités avec les élèves.</p> <p>→ Tout le degré a participé.</p> <p>→ Les élèves ont apprécié être regroupés en ateliers où ils étaient mélangés.</p> <p>→ Pour les activités extérieures, l'encadrement était important, ce qui a permis au professeur de ne pas réagir exclusivement comme contrôleur des comportements.</p> <p>→ Intérêt d'une double évaluation réalisée par les élèves et les professeurs.</p>			
DIFFICULTES :			



- En classe, l'encadrement était parfois insuffisant. Le type d'activités a entraîné une autre façon d'être des élèves (se déplacent, communiquent, sont plus bruyants, ...) et a amené les professeurs à percevoir les élèves comme "plus difficiles" qu'à l'habitude.
- Certains activités ressemblaient aux cours habituels, ce qui fut jugé négativement par les élèves.
- Manque parfois de fil conducteur.



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Volonté d'organiser des apprentissages "autrement"			
DISPOSITIF : Semaine "autre" pour le 2ème degré (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Quatre matinées sur cinq ont été consacrées à un travail dit "en mini-bureau" (travail programmé en rapport avec les cours de l'option, pour les élèves de 4ème année travaux de bureau). ◆ Les élèves de 3ème ont travaillé, ces mêmes quatre matinées, à l'organisation des activités des après-midi et ce, à partir d'une recherche de documentation. ◆ La cinquième matinée (mercredi) a été consacrée à des activités sportives ◆ Les après-midi ont été consacrés à des visites de musées, à des visites particulières (parlement, banque, usine, ...), à la réalisation d'un parcours dans Bruxelles ... ◆ Des ateliers spécifiques ont été organisés (costumes, maquillage, masques, musique, expression verbale et non-verbale, multimédia, ...) ◆ Un goûter suivi d'une présentation des productions réalisées a pris place le vendredi après-midi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves de 3ème et de 4ème ensemble à certains moments. - Nombre d'élèves : 140. - Nombre de profs : 20. - Animateurs extérieurs pour le multimédia, l'expression verbale ... - La classe asbl a préparé un parcours dans Bruxelles pour les autres élèves - Cette organisation a nécessité un travail d'équipe important entre les professeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des activités variées portées par l'ensemble des enseignants. ➤ Mélanger les élèves des différentes classes de 3ème et 4ème. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Objectif : permettre aux élèves d'apprendre "autrement".
EFFETS :			

**Evaluation**

- Les enseignants ont eu beaucoup de plaisir à travailler de cette façon.
- Tout le degré à participé.
- Les élèves ont apprécié être regroupés en ateliers où ils étaient mélangés.
- L'activité multimédia ainsi que les activités encadrées par la classe asbl ont été très appréciées.
- Les professeurs ont à nouveau goûté aux "sorties" en compagnie des élèves.



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Nécessité de donner du sens aux apprentissages dans une 5P			
DISPOSITIF : Classe-entreprise en 5P (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Intégration des différents cours autour d'un projet permettant de rapprocher les élèves de la réalité socio-économique par la simulation. ◆ Etapes <ol style="list-style-type: none"> 1. Brain-storming : choix de 1 ou 2 produits, 2. Etude de marché, 3. Elections et vote pour répartir les fonctions dans l'organigramme de l'entreprise, 4. Vente des actions, 5. Ouverture d'un compte en banque, 6. Organisation de la chaîne de production, 7. Gestion des stocks, 8. Participation aux ventes organisées par l'Asbl support (*), 9. Conception et réalisation de publicités; techniques de ventes. 10. Assemblées générales. <p>(*) Asbl "jeunes entreprises" rue Docteur Elie Lambotte 10 1030 Bruxelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5 heures dans l'horaire des élèves. - 2 professeurs présents ensemble. - 4 professeurs ayant envie de travailler ensemble. - Cours de français, économie, organisation, traitement de texte, néerlandais. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'outils d'évaluation formative, sommative et certificative: <ul style="list-style-type: none"> - fiches techniques par fonction (place et tâches à effectuer) pour les évaluations formatives, - grille de synthèse pour les évaluations sommatives, - évaluation des aptitudes techniques et générales (carnet de bord et fiches de travail) et des aptitudes générales pour l'épreuve certificative (orale) ➤ Auto-évaluation et évaluation par les enseignants. ➤ Gestion journalière de la mini-entreprise = développer savoir-faire relatif aux différents cours. ➤ Apprentissages relatifs à la création, l'organisation, la gestion et la liquidation d'une entreprise. ➤ Soutien théorique à l'intérieur des cours concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Partenaire : Asbl "jeunes entreprises" rue Docteur Elie Lambotte 10 - 1030 Bruxelles. Celle-ci fournit des logiciels comptables et administratifs, des documents financiers, le guide du jeune entrepreneur, la monographie et le bulletin d'informations mensuelles. Elle organise en outre des séminaires et congrès, des marchés. ❖ Le jeune qui a satisfait tout au long de l'entreprise reçoit un certificat "jeune entrepreneur" délivré par l'Asbl. ❖ Préparation des élèves à cette démarche en 4P : 12 semaines x 3h de stage en entreprise. ❖ Suite = en 6P : stage actif en entreprise 10h/semaine toute l'année. ❖ La production nécessite souvent la prestation d'heures supplémentaires de la part des élèves (vente le soir ou le WE).
EFFETS :			



- Elèves plus ouverts à et vers l'extérieur.
- Echanges avec d'autres jeunes, participant au même projet.
- Projet source de motivation, de créativité.
- Mise en pratique des apprentissages scolaires.
- Apprentissage des facultés de présentation et de la flexibilité nécessaire aux stages de 6P.
- Les professeurs découvrent les élèves sous un angle différent.
- Contacts enrichissants avec l'Association Jeunes Entreprises.
- Dynamisme des profs, entraide, motivation.

DIFFICULTES :

- Difficulté
 - pour les jeunes de travailler en équipe, d'être dirigé par un autre jeune.
 - pour certains jeunes de s'investir.
 - d'évaluer objectivement.
 - de gérer, contrôler et suivre un gros groupe (plus de 18 élèves).
 - pour les profs de travailler en équipe.
- Gros investissement en temps pour les enseignants.



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Prise de conscience de la réalité des problèmes d'assuétudes dans le milieu scolaire			
DISPOSITIF : Groupe "Parlons-en" (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Equipe "Parlons-en" : professeurs, éducateur, membre CPMS - soutien de la direction ♦ Différents groupes de travail et de réflexion. Ces groupes sont composés de professeurs et éducateurs formés qui créent des actions de prévention collective coordonnées par l'équipe. En outre, l'équipe assure le suivi et/ou soutien individuel. 	<ul style="list-style-type: none"> - 3h NTPP. - Professeurs et éducateurs volontaires. - Local attribué à l'équipe. - Ressources matérielles et financières : <ul style="list-style-type: none"> . projet introduit en juin 2000 à la Communauté Française (1). . budget photocopies pris en charge par l'école. - Participation d'une personne-ressource extérieure (ASBL de prévention des assuétudes) (2). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion de l'équipe 2 fois par mois. ➤ Réunion des équipes de travail fonctionnant avec des méthodologies différentes (intervention individuelle ou collective) ➤ Aide extérieure pour le suivi individuel (ASBL de prévention des assuétudes) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les éducateurs et professeurs non formés sont en demande de formation ❖ Certains groupes de travail fonctionnent depuis 2 ans et d'autres depuis cette année scolaire; ils ont tous mené des actions collectives dans certaines classes. Tous sont en recherche de nouvelles actions en vue d'un projet à mener au 1er trimestre de l'année prochaine ... à déterminer (ex : semaine d'éducation à la santé, ...) ❖ Un code de déontologie a été élaboré par l'équipe (3). ❖ L'équipe est clairement identifiée par l'équipe éducative et les élèves → augmentation des demandes de suivis individuels
EFFETS :			
→ Depuis notre identification "claire", toutes les actions, demandes et informations passent et sont centralisées par l'équipe "Parlons-en".			

- (1) Référence : il y a 2 circulaires (qui se complètent) du Ministre Pierre Hazette intitulés "Opération de prévention des assuétudes au sein des établissements" - appel aux projets. Elles datent du 1er mars 2000 et du 4 mai 2000.
- (2) Référence : "Guide social" FIGUS, 13ème édition - 2000 - avenue du Col Vert 3 - 1170 Bruxelles - Tél.:02/675.75.00 - Fax.:02/675.35.94 (voir rubriques 39-40-78-88-100-200).
- (3) A. "Code de déontologie des services du secteur de l'aide à la jeunesse" - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 1997 - Service Général d'Aide à la jeunesse Mr Henri INGBERG (éditeur responsable) - Bd Léopold II 44 - 1080 Bruxelles - Tél.: 02/413.23.11.
- B. En ce qui concerne le secret professionnel pour les enseignants et éducateurs de l'enseignement libre subventionné, il convient de faire référence à l'article 18 du Décret du 1/02/93 (paru au Moniteur Belge du 17/02/93) fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné. Cet article dit "Les membres du personnel ne peuvent révéler les faits dont ils auraient eu connaissance en raison de leurs fonctions et qui auraient un caractère secret".



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Difficulté d'objectiver les problèmes comportementaux			
DISPOSITIF : Descriptif d'incident (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Descriptif d'incident à rédiger sur feuille jaune ou rouge en fonction de la gravité des faits. Sur chaque feuille, 2 colonnes : version professeur/version élève. ◆ Ce dispositif vise à responsabiliser chaque acteur. ◆ Des propositions de sanction ou de réparation peuvent être faites par toutes les parties concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge par le titulaire (=1er filtre - en cas de litige sur la gravité des faits, le titulaire identifie si, selon le code de vie, le fait relève d'une fiche jaune ou d'une fiche rouge). - Supervision par des personnes-ressources extérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Feuille jaune gérée par le titulaire : retenues, travaux, travaux d'intérêt général (TIG), ... ➤ Feuille rouge gérée par la direction avec le titulaire et les éducateurs : si exclusion des cours, prise en charge par les éducateurs. ➤ Importance d'impliquer le titulaire, sauf lorsqu'il est concerné par l'incident. ➤ Décisions dans les 48h toujours en référence au code de vie (ROI) et à la loi. ➤ En référence à la loi, si TIG, il faut que l'élève et sa famille acceptent. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'idée jaune/rouge vient des élèves en rapport avec le foot : carte jaune/carte rouge. ❖ L'écrit implique → indispensable de distinguer faits et sentiments.
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Transparence. → Les différents acteurs entrent dans une dynamique → Le code de vie (ROI) et la loi prennent sens pour chacun. → Cela permet <ul style="list-style-type: none"> 1 d'éviter <ul style="list-style-type: none"> - les rumeurs à la salle des professeurs ou en conseil de classe concernant le comportement des élèves; - les communications informelles dans les couloirs, entre deux portes; 2 de garder une trace des faits; 3 de dépasser le registre émotionnel des situations-problèmes. 			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Qui fait quoi dans une situation-problème ?			
DISPOSITIF : Elaboration d'un processus d'intervention (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<p>♦ Le processus identifie et précise l'implication des différents acteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. dans l'interpellation de l'élève, 2. dans le suivi du problème, 3. dans la transmission de l'information, 4. dans l'accompagnement des autres élèves de la classe, 5. dans l'implication des parents de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps pour la formation. - Temps pour l'élaboration du processus d'intervention. - Coût intervention financière pour les personnes-ressources extérieures. 	<p>➤ Méthodologie liée à l'analyse institutionnelle donnée par les personnes-ressources extérieures.</p>	<p>❖ Afin d'optimiser les effets de ce dispositif, organisation d'une 1/2 journée pédagogique pour permettre à tous les acteurs de s'approprier la démarche.</p>



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Difficulté de maîtrise du français			
DISPOSITIF : S'exprimer, lire et écrire en français (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<p>♦ Encadrement des élèves de 1er B, 2P et primo-arrivants ne maîtrisant pas la langue française par le développement de stratégies spécifiques.</p>	<p>- Au minimum 6h, idéalement 12h réparties sur 3 professeurs volontaires pour l'organisation de cours de français en sous-groupes.</p>	<p>➤ Travail en sous-groupes (différents des groupes-classes) suivant le niveau de chacun. Ce dispositif permet aux élèves d'évoluer en fonction de leurs besoins.</p> <p>➤ Utilisation de méthodes de travail adaptées à la compétence à développer.</p>	<p>❖ Nécessite idéalement un partenariat avec des asbl d'alphabétisation (Lire et Ecrire, ...).</p> <p>❖ Travail en équipe conséquent pour organiser, préparer, structurer animations + se former.</p> <p>❖ Difficultés : gestion des horaires (ateliers en parallèle).</p>
EFFETS :			
<p>→ Amélioration des résultats + intégration des règles écrites + amélioration de l'expression orale ➤ meilleure intégration sociale.</p> <p>→ Permet de maintenir des élèves primo-arrivants dans leur groupe-classe (= classe d'appartenance scolaire à laquelle leur diplôme antérieur du pays d'origine leur donne accès).</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Escalade dans des situations de violence physique			
DISPOSITIF : Proposition systématique d'une médiation entre élèves en cas de passage à l'acte physique (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<p>♦ Après la sanction, avant de retourner en classe, les élèves ont l'obligation de rencontrer le médiateur. Celui-ci va dans un premier temps voir chaque élève, comment il a vécu sa sanction et dans quel état d'esprit il rentre en classe. Sans se préoccuper de l'acte d'indiscipline en lui-même, le médiateur propose aux élèves impliqués de se rencontrer afin de pouvoir se dire les choses et ainsi d'apaiser les tensions.</p>	<p>- Un médiateur présent quotidiennement au sein de l'école.</p>	<p>➤ Médiation (dialogue entre deux parties en conflit à l'aide d'une tierce personne avec quelques règles strictes: ne pas se couper la parole, pas d'injures ni menaces, parler en terme de JE, etc, ...)</p>	<p>❖ Ce dispositif est aussi utilisé de manière préventive lorsqu'un membre de l'équipe éducative détecte une tension entre deux élèves même s'il n'y a pas encore eu de passage à l'acte. Le médiateur rencontre les élèves concernés et propose une médiation. Souvent ces médiations sont très courtes entre 15 et 40 minutes.</p> <p>❖ Préalable : la règle au sein de l'école, c'est qu'il y a automatiquement sanction.</p>
EFFETS :			
<p>→ Une très grande réussite. Depuis que ce système est en place, nous avons 90% de situations apaisées, c'est-à-dire où il n'y a ni récurrence ni escalade.</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Conduite non-démocratique en classe			
DISPOSITIF : La pratique du conseil (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les élèves se réunissent une fois par semaine selon la PI (pédagogie institutionnelle) afin d'examiner tous les points mis à l'ordre du jour tant par le professeur que par les élèves. ◆ Le dispositif est strict : il faut un président de séance (tournante entre tous les élèves et professeurs) mais aussi secrétariat au tableau, secrétariat dans le cahier, etc ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Consacrer une heure par semaine au projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pédagogie institutionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Se former à la pédagogie institutionnelle est un atout pour gérer ce type de dispositif. ❖ La démarche favorise la participation et l'expression de tous, la prise de décision est très codifiée et permet aux élèves de se cadrer entre eux (autodiscipline du groupe). ❖ Comme tout apprentissage, ce dispositif nécessite temps, patience, persévérance, ...
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Les projets sont décidés avec beaucoup plus de sens et il y a une réelle participation des élèves dans leur élaboration. → Développement de l'expression orale et écrite des élèves. → Apprentissage d'un mode de fonctionnement démocratique au sein du groupe-classe (professeurs et élèves). 			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Absentéisme et décrochage scolaire			
DISPOSITIF : Gestion informatisée au service du suivi des jeunes (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Gestion rapide, coordonnée et efficace du problème de l'absentéisme (avant un décrochage potentiel) à l'aide du logiciel PROSEC. ◆ Mise en route rapide de l'aide aux élèves. ◆ Information hebdomadaire des professeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme PROSEC (découverte et formation). - 14h NTPP minimum (pour une population de ± 700 élèves) = <ul style="list-style-type: none"> - 5h pour encodage - 1h gestion des retards - 6h visites à domicile - 2h réunion équipe Le tout supervisé par le sous-directeur. Les temps de contacts nécessaires avec les élèves ne sont pas comprise dans les 14h. - Répartition des tâches sur plusieurs éducateurs. - Lien avec le CPMS 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans le cadre de ce dispositif, tâches des éducateurs : <ul style="list-style-type: none"> - prise des présences, - encodage et mise à disposition de tous les enseignants d'un listing hebdomadaire reprenant toutes les absences encore injustifiées - contacts rapides avec l'élève et sa famille, - lien avec le CPMS pour aider le jeune à se construire un projet, - nécessité du travail en équipe, de la communication, d'une répartition du travail entre les éducateurs, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La concertation st "une grande mangeuse de temps". ❖ Difficultés : <ul style="list-style-type: none"> - Concilier l'esprit de la loi sur l'absentéisme et l'attention pertinente au cas particulier de chaque élève (1) - Convaincre les élèves de projeter dans le futur les conséquences d'un absentéisme actuel. ❖ Ce dispositif permet un système plus transparent par l'affichage de données objectives accessibles à tous, tout en respectant une déontologie : les motifs d'absence ne sont connus que par les éducateurs. ❖ Favoriser la régularité scolaire, c'est lutter préventivement contre les inégalités sociales. <p>(1) NDLR : "Si la justice ne va pas sans connaissance de la loi, elle ne va jamais sans miséricorde" Françoise DOLTO</p>
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Diminution significative du nombre d'élèves en situation d'absentéisme : seulement 5,1% de la population scolaire dépassent les 20½ jours d'absences injustifiées. → Diminution du décrochage : 2,2% des élèves ont perdu la qualité d'élève régulier en 2000-2001, contre 3,8% l'année précédente. 			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Elèves en manque de repères et de limites			
DISPOSITIF : Apprentissage des règles de vie commune par le jeu de société (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement d'un local alternatif à la salle d'études où les élèves vont pouvoir décompresser en jouant. ◆ C'est là que peut se faire, toujours par le biais du jeu, l'apprentissage de règles et de prises de décisions démocratiques. ◆ = Un lieu "sas" où les élèves de la 1ère à la 7ème peuvent se rencontrer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un local suffisamment spacieux, aéré et aménagé. - Gestion et animation par un éducateur ACS temps plein en collaboration avec les élèves. - Stock de jeux variés, BD, matériel pour projets, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Règles du local construites ensemble. ➤ Apprentissage via règles de jeux (lire et respecter des consignes, comprendre des nuances, inventer des règles, ...). ➤ Apprentissage de prises de décisions démocratiques - cadrage par l'animateur. ➤ Négociation et/ou cogestion. ➤ Méthodologie de construction de projets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Coordination nécessaire entre l'éducateur responsable du local et l'équipe éducative, notamment avec la personne qui gère l'étude. ❖ L'éducateur prend part aux Conseils de Classe.
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Elèves responsabilisés. → Lieu d'accrochage scolaire. → Beaucoup de projets se créent et se développent dans le local. 			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Stress, tension, agressivité			
DISPOSITIF : Groupe "Sophrologie" (Tournai)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
♦ Groupe de 2 à 5 élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - 2 fois 2h NTPP de la D+. - Un local isolé du bruit et chauffé. - Tapis de sol, une table, 4 chaises, un enregistreur, des cassettes, une armoire qui ferme à clé. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Deux animatrices ont suivi une maîtrise en sophrologie en 3 ans. ➤ L'élève doit être preneur. ➤ Acceptation des parents pour les élèves mineurs. ➤ L'élève est libéré du cours. ➤ Séance de 50 minutes sur rendez-vous. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Si certains ont besoin de plus, ils sont guidés vers le centre spécialisé voisin de l'école.
EFFETS :			
<p>→ Les professeurs constatent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - meilleure gestion du stress, du bien-être, - diminution de toutes formes d'assuétudes, - acquisition de la confiance en soi, - compréhension du corps, - développement d'une meilleure connaissance acoustique, visuelle et motrice ... <p>→ Certains professeurs demandent à suivre des séances de sophrologie.</p> <p>→ Satisfaction exprimée par les élèves.</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Incidents, changements d'attitude en récré			
DISPOSITIF : Groupe "écoute" (Tournai)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Des professeurs écoutent des élèves. ♦ Les entretiens sont demandés par les élèves ou suscités par le conseil de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> - 7h D+. - Une coordinatrice avec 2h NTPP. - 10 professeurs (sur 90). - Professeurs et éducateurs volontaires. - Implication de l'agent CPMS dans le dispositif. - Pas de local spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les entretiens se font sur rendez-vous et durant les heures de cours dont le jeune est éventuellement dispensé. ➤ L'entretien dure 15', 30', ... ➤ L'initiative peut venir du prof, de l'élève, du conseil de classe. ➤ La gestion collective des difficultés de l'élève par le conseil de classe l'amène à utiliser le groupe "écoute" comme ressource. ➤ Les noms des profs de l'équipe "écoute" sont affichés. ➤ Ecoute ponctuelle, occasionnelle en cas d'incident. ➤ Ecoute avec suivi. ➤ Réunions des profs du groupe tous les 2 mois (regard de l'autre, mise en commun, recadrage, ...) + supervision d'un agent CPMS. ➤ Si nécessaire, le CPMS prend contact avec les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pas de lieu prévu : ce n'est pas perçu comme un frein, c'est même un souhait de l'équipe. ❖ Toutes les heures sont prestées en "double". ❖ Souhait de formation. ❖ Règles déontologiques à suivre (devoir de discrétion, secret professionnel, ...) (1). ❖ Projet mûri en groupe, lentement.
EFFETS :			
<p>→ Effet "soupape" visible : certains se contrôlent mieux.</p> <p>→ Près de 20% ont bénéficié de ce dispositif (40 élèves suivis sur 430 environ).</p> <p>→ Amélioration du climat général au sein de l'école : respect, confiance, sérénité, ...</p>			

- (1) A. "Code de déontologie des services du secteur de l'aide à la jeunesse" - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 1997 - Service Général d'Aide à la jeunesse - Mr Henri INGBERG (éditeur responsable) - Bd Léopold II 44 - 1080 Bruxelles - Tél.: 02/413.23.11.
- B. En ce qui concerne le secret professionnel pour les enseignants et éducateurs de l'enseignement libre subventionné, il convient de faire référence à l'article 18 du Décret du 1/02/93 (paru au Moniteur Belge du 17/02/93) fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné. Cet article dit "Les membres du personnel ne peuvent révéler les faits dont ils auraient eu connaissance en raison de leurs fonctions et qui auraient un caractère secret".



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Problèmes disciplinaires dans une classe du 1er degré			
DISPOSITIF : Rappel des règles élémentaires de comportement (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1ère animation : <ul style="list-style-type: none"> - confiance en soi - relations dans le groupe ◆ 2ème et 3ème animations : <ul style="list-style-type: none"> -expression des sentiments ◆ 4ème animation : <ul style="list-style-type: none"> - jeux de rôles - mise en situation sur les incivilités relevées en classe. 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 périodes de 50' par classe. - Un éducateur ou un enseignant volontaire et à l'aise dans ce type de démarche 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lien avec "Clés pour l'adolescence". ➤ Distinction entre incivilités verbales et physiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Suivant les situations, l'animation sera confiée à un extérieur ou à une ressource interne.
EFFETS :			
→ Apprentissage de compétences relationnelles, affectives et sociales.			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Co-errance dans les interventions face aux incivilités et aux infractions			
DISPOSITIF : Vers une cohérence dans les interventions face aux incivilités et aux infractions (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place d'un conseil de la coordination qui se compose : <ul style="list-style-type: none"> - de tous les coordonnateurs de niveau, - du directeur, - du coordonnateur de la vie scolaire et une fois par mois : - des représentants du CPMS, - d'un médiateur SMSW (service de Médiation Scolaire en Wallonie) - d'une ACS assistante sociale. ◆ ce groupe se réunit une fois par semaine (le vendredi après-midi) durant 2h30. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénévolat (Oh de NTPP). - Mobilisation de 8 à 12 personnes. - Un local de réunion. - Un temps de communication et de suivi dans l'intervalle entre deux réunions. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen des descriptifs d'incident et des suites à donner. ➤ Réflexion et travail sur les procédures. ➤ Examen des situations-problèmes et mise en œuvre de réponses concertées. ➤ Utilisation de la pédagogie institutionnelle. ➤ Mise en projet. ➤ Clarification de la communication. ➤ Partenariat avec les parents et les réseaux externes. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A suivre ...
EFFETS :			
→ A suivre ...			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Le phénomène du "bouc émissaire"			
DISPOSITIF : Redire nos valeurs pour nourrir nos comportements (Liège)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaffirmation des valeurs d'accueil, de tolérance et de respect en vigueur dans l'école. ◆ Sensibilisation des élèves aux conséquences du non-respect de ces valeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - 2h de cours - <i>Présence simultanée de 6 adultes dont un membre de la direction et un professeur volontaire pour prolonger l'action dans son cours.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'Institution rappelle ses valeurs et refuse la banalisation du phénomène "bouc émissaire". ➤ L'adhésion des professeurs est fondamentale pour assurer l'efficacité d'une telle démarche. ➤ Travail en sous-groupes adultes-jeunes sur base d'un conte et questions relatives à celui-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ce dispositif s'inscrit dans une action globale de prévention impliquant tous les acteurs de l'école. ❖ Surprise des élèves face au dispositif. ❖ Risque de non-remise en cause, par les élèves, de leur comportement. ❖ L'équipe d'enseignants impliqués ne doit pas s'attendre à un changement radical de la part des élèves. ❖ La modification de comportement s'inscrira dans la durée (politique des petits pas).
EFFETS :			
→ Mise en place d'un conseil de TOUS.			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Direction submergée par les problèmes disciplinaires sans distinction			
DISPOSITIF : Hiérarchisation de la gravité des faits observables et niveaux d'intervention (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût <small>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)</small>	Méthodologies utilisées	Commentaires
<p>♦ Constat : Tous les problèmes disciplinaires arrivent systématiquement à la direction sans aucune distinction dans la gravité des faits.</p> <p>♦ Dispositif : - Mise en place de niveaux d'intervention dans l'école en fonction de la gravité des faits. Un organigramme a ainsi été réalisé. - Rapports de discipline en cas de difficulté de comportement.</p>	<p>- Obligation de programmer une réunion hebdomadaire entre la direction et les éducateurs afin de faire le bilan des rapports reçus et de faire une évaluation des problèmes survenus dans l'école.</p>	<p>➤ Clarification entre INCIVILITES et FAUTES GRAVES</p> <p>➤ Présentation par un éducateur en assemblée générale d'un document explicitant la marche à suivre pour chaque type de problème disciplinaire tout en situant la responsabilité de chacun lors d'un conflit.</p>	<p>❖ Perception des adultes fort différente d'une personne à l'autre quant au degré de gravité d'un fait.</p> <p>❖ Revalorisation du rôle et de la place de l'éducateur au sein de l'école.</p> <p>❖ Difficulté pour certains professeurs de modifier leurs habitudes (oubli, non-compréhension, refus).</p>
EFFETS :			
<p>→ Intervention de la direction uniquement lors de fautes graves ou lors d'accumulation de rapports de discipline.</p> <p>→ Centralisation des rapports de discipline chez l'éducateur de degré.</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Incivilités			
DISPOSITIF : 2 jours en 1B pour bien commencer l'année (Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût <small>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)</small>	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ 2 jours "au vert" classe par classe pour : <ul style="list-style-type: none"> - se connaître, - apprendre à vivre ensemble, - préparer les élections des délégués, - définir les points de la Charte de vie de classe. ◆ Chaque classe est accompagnée de 2 professeurs et de l'éducatrice de niveau. Un des membres de la direction passe la soirée avec chaque classe. ◆ Chaque classe a un budget "nourriture" à gérer. ◆ Le lieu ne présente aucune facilité, il y a donc des charges à remplir. ◆ Activités de coopération, jeux de solidarité, temps de réflexion sur le sens des règles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignants à remplacer dans les classes où ils donneraient normalement cours. - Souplesse des enseignants (prestant des "heures supplémentaires"). - Aide financière éventuelle pour les dépassements de budget de certaines classes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail par projet. ➤ Travail coopératif. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Si tous les élèves ne peuvent être présents, cela pose problème. ❖ Condition : activité très bien encadrée (règles strictes, peu ou pas de temps morts, présence permanente des enseignants à côté des jeunes, horaire affiché, charges réparties ...). ❖ Projet porté par l'école car son organisation a un impact sur la vie de l'école (profs à remplacer ...). ❖ Réel investissement en temps de préparation. ❖ Les profs ne peuvent pas se permettre d'être copain-copain avec les élèves.
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Les bases de la Charte de vie de classe sont mises au point. → Bonne ambiance dans les classes ensuite (les élèves ont pu dire ce qu'il leur faudrait pour se sentir bien). → Sentiment d'appartenance. 			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Prévention des incivilités			
DISPOSITIF : Journée "Civilités"(Bruxelles)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<p>1ère journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le matin, les profs sont dans la cour avant les élèves, ils les accueillent. ◆ Un panneau est dans l'entrée de l'école. Il se remplit petit à petit de "bonjour" dans toutes les langues. ◆ Dans les différentes classes, les professeurs travaillent sur les civilités selon leur matière ou leur sensibilité. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - Education physique : t-shirt décorés avec des mots sympas, - Français : textes, mots, écriture sur le sujet, - ... ◆ La radio interne diffuse de la musique du monde la matin, le midi et 10 minutes au début de chaque cours. ◆ Le réfectoire est disposé autrement que d'habitude : grande table, nappes. Les éducateurs mangent avec les élèves. <p>Pour les journées suivantes : souhait d'élargir aux notions de citoyenneté. C'est ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ la Saint-Nicolas a été associée aux Droits de l'Homme et au commerce équitable, ◆ en fin de trimestre, des élèves vont chez les Petites Sœurs des Pauvres pour faire un spectacle et servir des repas, ◆ en fin de trimestre, un petit déjeuner OXFAM est organisé. Il rassemblera professeurs, éducateurs et élèves. 	<p>- Une équipe dynamique et volontaire qui est partie prenante du projet.</p>	<p>➤ Pédagogie du projet.</p>	<p>❖ Lors de la première journée : très bonne ambiance dans l'école.</p>
EFFETS :			
<p>→ Ambiance très conviviale tout au long de la journée.</p> <p>→ Elèves étonnés de voir le réfectoire arrangé autrement. Ils s'y attardent, s'asseyent à table ... Les nappes sont restées longtemps sur les tables.</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) :			
DISPOSITIF : Clarification - Distinction "Infractions/Incivilités" dans le R.O.I. (Tournai)			
Description du dispositif	Coût <small>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)</small>	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Identification, catégorisation et listage des infractions et des incivilités ◆ Infractions = pénalisable → suite pénale ◆ Incivilités = code de conduite 	<p>- La direction + un préfet d'éducation + des éducateurs + un membre du PO (à compétence juridique) + un médiateur scolaire</p>	<p>Le non négociable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dix points ont été définis par l'équipe de direction càd la directrice, la sous-directrice et le préfet d'éducation. ➤ Ces dix points figurent dans le journal de classe et les élèves sont obligés de les respecter. Ces points n'ont pas été négociés avec les autres composantes de la Communauté Educative. ➤ En cas de non-respect d'un des points, des sanctions sont prévues et elles sont écrites dans le ROI. Elles sont appliquées et suivies par l'éducatrice. <p>Le négociable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Certains points du règlement d'ordre intérieur tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les classes qui doivent se ranger dans la cour? - A partir de quelle année les élèves peuvent-ils fumer ? - A partir de quelle heure les classes peuvent-elles être licenciées lorsqu'un professeur est absent ? - L'utilisation de la radio : quels sont les élèves qui vont la gérer ? où la mettre ? - A quelle heure va-t-on passer de la musique ? Autrement dit, les points relatifs à la vie quotidienne dans l'établissement. ➤ Ces points ont été discutés entre les professeurs au conseil pédagogique, avec les délégués d'élèves aux réunions de délégués qui sont encadrées par 2 professeurs et une assistante sociale du CPMS et entre les éducateurs lors de leurs réunions. ➤ Les décisions finales relatives à la vie quotidienne de l'école ont été prises par l'équipe de direction élargie càd directrice, sous-directrice, préfet, coordonnateurs et chefs d'ateliers. <p>Il va de soi que les avis des différentes composantes ont</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Certains points étaient régulièrement demandés par les délégués d'élèves; ils ont donc été traités en priorité. (ex. la radio, les sorties, fumer, les rangs...) ❖ Des avis émanant du Conseil de Participation ont également été émis par rapport à ces points (ex. la radio)



		<p>été pris en compte pour prendre les décisions finales.</p> <p>➤ Les décisions finales ont ensuite été incluses dans le ROI qui se trouve dans le journal de classe.</p>	
EFFETS :			
<p>→ Clarification infractions / incivilités → différenciation dans le traitement du problème</p> <p>→ Conscientisation de l'élève</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Difficulté de gérer les punitions			
DISPOSITIF : Projet TUC : Travaux d'Utilité Communautaire (Tournai)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 4 ans, les TUC remplacent les retenues. - Les mercredis après-midi, deux professeurs changent de «casquette» et encadrent les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 h NTPP - 1 éducateur - 2 professeurs - Parfois la sous-direction 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un éducateur, deux professeurs et parfois le sous-directeur encadrent un groupe d'élèves pendant une heure. ➤ Travaux utiles : rangement de la bibliothèque, installation d'une nouvelle salle de projection,... ➤ Réparations en tous genres. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Avec un petit groupe de 5, ça va... quand il y en a 30 par contre ❖ Attention : au niveau légal, on ne peut pas contraindre à faire un TUC ❖ De plus pour être couvert par les assurances, les parents doivent donner leur accord. ❖ Il faut que le TUC reste exceptionnel. ❖ Veiller à ce qu'un TUC soit la sanction d'une transgression disciplinaire : logique de réparation. ❖ A manquement pédagogique, sanction pédagogique. ❖ A accumulation de manquements comportementaux : TUC.
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Dialogue rétabli entre l'éducateur et l'élève : (« Je connais beaucoup d'élèves grâce aux TUC ! ») → Les conflits sont désamorçés. → Partage avec les élèves. → Les élèves (et les adultes) se montrent tels qu'il sont. → L'école est plus en ordre ! → Bref la tactique TUC, ça marche. 			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Pas d'activités proposées durant le temps de midi			
DISPOSITIF : Atelier CLIC (Centre Lecture Information et Culture) et Radio (Tournai)			
Description du dispositif	Coût (NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bibliothèque ouverte à midi tous les jours ◆ Ouverte aussi à la demande ◆ Vente de bics ◆ Animation d'une radio interne à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 h (et beaucoup de bénévolat) - Matériel radio - Comme dans toutes les bibliothèques : revues, ouvrages de référence, CD roms, ordinateurs,... 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plusieurs professeurs gèrent le centre CLIC ➤ Vente de bics, de cakes,... ➤ Un élève de 7^e supervise ➤ Un professeur et un élève de 7^e animent la radio ➤ Des rubriques lues à la radio sont préparées avec un professeur (horoscope, anniversaires, annonces tournois, e.a.) ➤ Pédagogie du projet ➤ Collaboration CLIC - Radio 	
EFFETS :			
<p>→ Fréquentation assidue.</p> <p>→ On peut constater que les projets s'entraînent l'un l'autre. Effet boule de neige !</p> <p>→ Le centre CLIC a permis l'achat d'une radio (achat en partie financé par des ventes de bics, de cakes,...).</p> <p>Depuis lors (depuis 2 ans), un projet radio s'est développé. La radio crée un climat dans l'école et fait chuter l'absentéisme.</p> <p>→ Les petits s'y intéressent, les grands aident.</p>			



PROBLEME(S) IDENTIFIE(S) : Pas d'activités proposées pendant le temps de midi			
DISPOSITIF : Atelier sciences (Tournai)			
Description du dispositif	Coût <small>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)</small>	Méthodologies utilisées	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Groupe de 15 élèves ◆ Priorité aux plus jeunes ◆ Organisé les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi ◆ Pas de classeur : le professeur donne des feuilles et même parfois les crayons 	<ul style="list-style-type: none"> - Un professeur - 4 h (4 temps de midi) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intitulé énigmatique de l'activité. ➤ Atelier libre. ➤ Inscription par affinités, par curiosité. ➤ L'élève s'inscrit pour une activité complète. ➤ Liberté de s'inscrire mais respect de l'engagement (maximum 2 temps de midi par module). ➤ Activité dans la mouvance de l'émission « C'est pas sorcier ». ➤ Pas de points, pas de bulletin pour cette activité. ➤ Les feuilles sont rangées dans le cours de sciences. ➤ On vise le plaisir (écriture de messages secrets à l'encre invisible, utilisation du microscope...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Majorité d'élèves de 1ères. ❖ Quelques-uns de 2 et 3. ❖ Quand un élève « brosse », il perd son tour pour l'activité suivante (liste d'attente). ❖ Souplesse : on peut venir avec son sandwich.
EFFETS :			
<ul style="list-style-type: none"> → Ça marche (liste d'attente). → L'atelier donne le goût des sciences. → 15 élèves sur 70 premières sont concernés chaque jour. 			